



Snep-UNSA Agir & Obtenir

Une rentrée placée sous le signe des fesse-mathieux Et des collusions d'intérêts ?

Chers collègues,

Nous espérons que vous avez bien repris le chemin de l'école bien que les constats pour celle-ci ne soient pas des plus reluisantes.

En effet, certaines directions, hors cadre légal, se permettent d'imposer plusieurs jours de prérentrée. Nous vous rappelons que cela ne peut se faire que dans un but pédagogique et avec l'autorisation du rectorat. N'hésitez pas à nous joindre si vous constatez des abus.

Des fesse-mathieux

Est-ce ainsi que l'on doit désormais appeler l'Etat et la Fnogec ?

Sur les douze derniers mois l'inflation a été de 6,5 % et l'Etat a généreusement augmenté le salaire de ses agents de 3,5 % ! A cela, il ne faut pas oublier que le pouvoir d'achat des enseignants a baissé de 20 % au cours des 20 dernières années ! Déjà en 2007, Monsieur Sarkozy parlait de la paupérisation du monde enseignant. De quoi devrions-nous maintenant parler ? De misère ?

Quant à la Fnogec qui gère indirectement la carrière de beaucoup de personnels de droit privé de nos établissements elle n'a préconisé que 1,5 % d'augmentation pour avril dernier et 1 % à partir de septembre. Espérons que les directeurs et les Conseils d'administration qui ont la liberté de payer mieux leurs personnels seront plus généreux.

Des collusions d'intérêts contre les intérêts des enseignants ?

La CCMA du 24 août a été un grand moment de démocratie et de respect de vos droits. En effet, au cours de la CCMA du 8 juin, la Cfdt et le Spelc ont refusé le vote malgré les demandes de nos représentants comme cela est prévu par le règlement intérieur !

Quand le PV de cette CCMA du 8 juin a été "soumis" pour approbation par l'Administration lors de la CCMA du 24 août, il est apparu que la représentante du Spelc avait déjà signé le procès-verbal de la séance avant même qu'elle ait eue lieu !

Pourquoi des représentants de la Cfdt et du Spelc ont validé de la sorte leur soutien au Rectorat et à la CAE au détriment de celui des enseignants ?

A cela, il est à noter que pour les mutations l'ordre des priorités et le fonctionnement des CCMA n'est pas toujours respecté. Ainsi, une collègue a été lésée. L'UNSA l'aide en l'accompagnant dans ses démarches au tribunal administratif. Nous espérons ainsi faire respecter ses droits et les vôtres !

Ne reste-t-il donc plus que l'Unsa qui soit totalement indépendante et au service des collègues au sein de l'académie de Grenoble ?

Une nouvelle fois, je tiens publiquement à remercier nos représentants Isabelle et Thierry qui œuvrent dans le respect du droit pour défendre nos intérêts à nous, les enseignants agents publics des établissements privés.

Bonne rentrée et bon courage à vous tous.

Christophe Derycke
Secrétaire académique
Snep-Unsa

ac-grenoble@snep-uns.fr

 @Grenoble_S_Unsa